



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION
ALSACE – CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE

Secrétariat général
pour les affaires régionales
et européennes

ARRETE PREFECTORAL N° 2016/ 148

**Portant nomination des membres
de la commission scientifique régionale
des collections des Musées de France
compétente en matière d'acquisitions**

**LE PREFET DE LA REGION ALSACE – CHAMPAGNE-ARDENNE – LORRAINE
PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE EST
PREFET DU BAS-RHIN**

- VU le code du patrimoine, et notamment ses articles L 451-1, D451-1 et suivants ;
- VU la loi n° 82-213 du 23 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 ;
- VU la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;
- VU le décret n° 2004-373 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets et à l'organisation et l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;
- VU le décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif aux missions et organisation des directions régionales des affaires culturelles ;
- VU le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de M. Stéphane Fratacci, préfet de la région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin ;
- VU la circulaire n° 288 du 5 mars 2003 de la Directrice des Musées de France portant sur les procédures relatives aux acquisitions d'objets de collection ou de déclassement de tels objets dans le cadre de l'application de la loi n°2002-5 du 4 janvier 2002 ;

Sur proposition de la Directrice Régionale des Affaires Culturelles,

ARRETE

ARTICLE 1 : Sont nommés membres représentants de l'État de la Commission scientifique régionale des collections des musées de France compétente en matière d'acquisitions :

- . La Directrice Régionale des Affaires Culturelles de la Région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine, Présidente, ou son représentant
- . Le Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie de la Région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine, ou son représentant
- . Le Conseiller pour les Musées, ou son représentant
- . Le responsable du Service des Musées de France à la Direction Générale des Patrimoines, ou son représentant
- . Le Chef du Grand Département désigné par la Directrice adjointe chargée des Musées de France à la Direction Générale des Patrimoines

ARTICLE 2 : Sont nommés pour une durée de cinq ans renouvelables les membres suivants, exerçant ou ayant exercé des activités scientifiques, respectivement dans l'un des domaines suivants : archéologie, art contemporain, arts décoratifs, arts graphiques, ethnologie, histoire, peinture, sciences de la nature et de la vie, sciences et techniques, sculpture :

Archéologie

- . titulaire : Madame Rolande Simon-Millot, responsable du Centre de Conservation et d'Etudes et des Collections Archéologiques du Service Régional d'Archéologie, Metz
- . suppléant : Monsieur Thierry Dechez-Leprêtre, conservateur, Musée d'Art ancien et contemporain, Épinal

Art Contemporain

- . titulaire : Monsieur Nicolas Surlapierre, directeur des Musées et de la Citadelle, Belfort
- . suppléante : Madame Sophie Krebs, conservatrice en chef, Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

Arts Décoratifs

- . titulaire : Monsieur Jean-Luc Olivié, conservateur en chef, Centre du Verre et du Département d'Art moderne et contemporain du Musée des arts décoratifs, Paris
- . suppléante : Madame Valérie Thomas, directrice, Musée de l'École de Nancy

Arts Graphiques

- . titulaire : Monsieur Remi Cariel, conservateur, Musée Magnin, Dijon
- . suppléante : Madame Gaëlle Rio, conservatrice, département des Arts graphiques, Petit Palais – musée des Beaux-Arts de la ville de Paris

Ethnologie

- . titulaire : Madame Madeleine Blondel, conservatrice honoraire
- . suppléante : Madame Elisabeth Shimells, conservatrice, Musée alsacien, Strasbourg

Histoire

- . titulaire : Monsieur Hendrick Ziegler, professeur à la faculté de lettres, département Histoire, Reims
- . suppléant : Monsieur Thierry Franz, chargé de recherches documentaires, Musée du château des Lumières, Lunéville

Peinture

- . titulaire : Madame Cécile Scailliérez, conservatrice en chef, département des peintures, Musée du Louvre, Paris
- . suppléante : Madame Nathalie Michel, docteur en Histoire de l'Art, ingénieur d'étude, Commission de récolement des dépôts d'œuvres d'art, Paris

Sciences de la nature et de la vie

- . titulaire : Monsieur Pierre-Antoine Gérard, directeur, Museum-Aquarium, Nancy
- . suppléante : Madame Laurence Isnard, conservateur, conseiller pour les musées, DRAC Île-de-France

Sciences et techniques

- . titulaire : Madame Typhaine Le Foll, conservatrice, directrice, Écomusée, Le Creusot
- . suppléant : Monsieur Jean-Louis Humbert, enseignant à l'IUP, Troyes

Sculpture

- . titulaire : Madame Amélie Simier, directrice des Musées Bourdelle et Zadkine, Paris
- . suppléant : Monsieur Damien Berné, conservateur, Musée de Cluny/Musée national du Moyen Âge, Paris

Le mandat des membres désignés ci-dessus est renouvelable.

ARTICLE 3 : Le secrétariat de la commission est assuré par la direction régionale des affaires culturelles.

ARTICLE 4 : Les arrêtés du 18 août 2015, du 21 octobre 2013 et du 18 septembre 2015 sont abrogés.

ARTICLE 5 : Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes et la Directrice Régionale des Affaires Culturelles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Région Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine.

Fait à Strasbourg, le **18 AVR. 2016**

Le Préfet,



Stéphane FRATACCI